



MODULE N°11 : DEFINIR LA STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE DE L'OPERATION URBAINE

INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">JEAN-FRANCOIS NAU, directeur métier aménagement durable et études règlementaires - associé chez EODDFRANÇOIS MEUNIER, architecte-programmiste, dirigeant d'Attitudes Urbaines
DATE ET FORMAT	Vendredi 11 juin 2021, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris 5^e)
PRESENTATION	<p>Appel à projet, référentiel, labellisation... la démarche environnementale, parce qu'elle s'inscrit souvent dans un cadre spécifique, a tendance à être conduite en parallèle de la démarche de projet, au risque de se déconnecter des nécessités et des enjeux de l'opération urbaine.</p> <p>Si les critères environnementaux renvoient bien à une ingénierie technique spécialisée (gestion des ressources, protection des milieux, limitation des nuisances et des pollutions...), l'élaboration de la ville durable fait avant tout écho à celle du projet de vie urbain, culturel et social porté par la Maîtrise d'Ouvrage : modes d'habiter, gouvernance et participation, réversibilité des propositions ou encore solidarité urbaine et générationnelle.</p> <p>Indissociable de la démarche de programmation et de management de l'opération, la stratégie environnementale doit donc être étroitement articulée au processus de projet. Que la Maîtrise d'Ouvrage souhaite ou non répondre à un cadre prédéfini d'objectifs et de performances, la lecture croisée des thématiques environnementales et l'enrichissement mutuel des contenus programmatiques, spatiaux et opérationnels constituent des facteurs essentiels de réussite de la stratégie environnementale.</p> <p>Ce module propose de montrer comment la programmation urbaine permet de concevoir et d'animer de manière intégrée et transversale la stratégie environnementale de l'opération urbaine en termes de pilotage et de compétences.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">Situer le cadre réglementaire et les principales procédures environnementales existantesDistinguer les enjeux programmatiques, urbains et opérationnels de la stratégie environnementale dans le cadre de l'élaboration du projet urbainIdentifier les principaux acteurs, contraintes et leviers en fonction des contextes pour mettre en place une stratégie environnementale ambitieuse adaptée au projetIntégrer la question environnementale dans le cadre d'une démarche de projet adaptée
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	<p>La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p>
DEROULEMENT DU MODULE*	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none">Enjeux, cadres et limites de l'urbanisme durable aujourd'huiDu projet au processus : démarche de programmation et stratégie environnementaleÉtapes, outils et finalités : du diagnostic partagé à l'accompagnement d'une démarche type labellisationOrganiser le cadre de la participation des différents acteurs : poser les bases de la gouvernance au long court du projet urbain durable <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none">Présentation de l'étude de casMise en situation et échanges autour du cas pratiqueBilan de la journée
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formationQuestionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la sessionAttestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET MODALITES D'ACCES	570,00 € HT. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. DUREE DU MODULE 7 heures <i>Inscription possible jusqu'à la veille du module, sous réserve de places disponibles.</i>
MODULES ASSOCIES	Dans le cadre d'un cursus à la carte, les modules n° 1, 2, 3 et 6 peuvent compléter l'apprentissage.
INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE	Laura Serre : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com . N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.